

**SAS CABINET BARBANSON ENVIRONNEMENT**

ZI Portes DOMITIENNES
720 Route Départementale 613
34740 - VENDARGUES
FRANCE

FACTURE**SAS LA VENDOUILLIERE AMENAGEMENT**

75 LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES CEDEX .
FRANCE

Tél. : 04 99 63 01 84

Email : gouvernance@barbanson-environnement.fr

Site web : <http://barbanson-environnement.fr>

Monsieur Bruno BARBANSON - Président

N° : FAC002619

Date : 06/12/2024

N° TVA : FR90953733417

N° client : Vendouliere_Amenagement

Réf. : devis : 20240903_AHO_02_Saint-Martin-de-Londres_Hectare_terrain 4 saisons_DEVIS CBE partie prospections hiver

Facture d'acompte au démarrage de la mission pour la réalisation de prospections d'hiver concernant le projet « les Vendoulières » à Saint-Martin-de-Londres (34) suivant l'échéancier du devis

signé 20240903_AHO_02_Saint-Martin-de-Londres_Hectare_terrain 4 saisons_DEVIS CBE. Affaire suivie par M. Tolga COSKUN

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Prospections terrain phase hiver	0,45	2 140,00 €	963,00 €	20,00%

TVA due les encaissements

Détail de la TVA				Total HT	963,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	192,60 €
Normale	963,00 €	20,00%	192,60 €	Total TTC	1 155,60 €

Règlement

Virement

Echéance(s)

1 155,60 € au 05/01/2025

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE
IBAN FR7613506100001872692500008
BIC AGRIFRPP835

Le montant total s'élève à mille cent cinquante-cinq euros et soixante centimes

Bon pour Accord Eric PORTALES le 18/03/2025

En votre aimable règlement,

Projet LES VENDOUILLIERES ref: 340 340 0036

M. BARBANSON,
Président de CBE

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 10 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).